



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE **PROGRAMME DE BACCALAURÉAT** EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
Information financière	
CTB 1066	Introduction à la comptabilité financière
CTB 1027	Comptabilité financière I : postes courants
CTB 1028	Comptabilité financière II : investissement et financement
CTB 1029	Comptabilité financière III : postes particuliers
CTB 1104	Comptabilité financière IV : entreprises à capital fermé (ou CTB 1030)
CTB 1105	Comptabilité financière V : regroupements d'entités et OSBL (ou CTB 1031)
Comptabilité de gestion	
CTB 1035	Comptabilité de management I : notions de coûts
CTB 1036	Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle
Audit et certification	
CTB 1045	Contrôle et certification I : introduction
CTB 1054	Contrôle et certification II : états financiers
CTB 1400	Contrôle interne et gouvernance (ou CTB 1067)
Fiscalité	
CTB 1018	Fiscalité I : particuliers
CTB 1020	Fiscalité II : entreprises et investisseurs
Finance	
CTB 1079	Introduction à la finance pour les comptables professionnels (ou ADM 1065)
CTB 1502	Finance corporative et de marché pour les comptables professionnels (ou CTB 1080)
Stratégie et gouvernance	
CTB 1201	Stratégie et éthique (ou CTB 1073)
Autres connaissances	
Technologies de l'information	
IFG 1007	Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants
IFG 1008	Technologies de l'information II : intelligence d'affaires et sécurité des systèmes d'information
Droit	
DRA 1001	Droits des affaires I
Économie	
ECA 1010	Analyse macroéconomique OU
ECA 1011	Économie managériale
Méthodes quantitatives et statistiques	
PAF 1010	Analyse quantitative de problèmes de gestion OU
ADM1069	Gestion des opérations
Cours requis par l'UQTR pour DESS-CPA	
CTB 1037	Cas I : gestion financière
CTB 1071	Finances personnelles et optimisation fiscale

REPRÉSENTANTS UNIVERSITAIRES

Campus de Trois-Rivières

Daphné Drouin, DBA, CPA auditrice, CA
Tél. : 819 376.5011 [3177] 1 800 365.0922
daphne.drouin@uqtr.ca

Campus de Longueuil

Lyne Rioux, CPA, CA
Tél. : 450 651.2862 [2705] lyne.rioux@uqtr.ca

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec à Trois-Rivières exige une moyenne de 2,8/4,3 pour l'ensemble du baccalauréat reconnu pour l'admission au programme DESS-CPA. Certaines exigences pourraient s'appliquer, consultez les conditions d'admission détaillées du programme de 2^e cycle au www.uqtr.ca.